

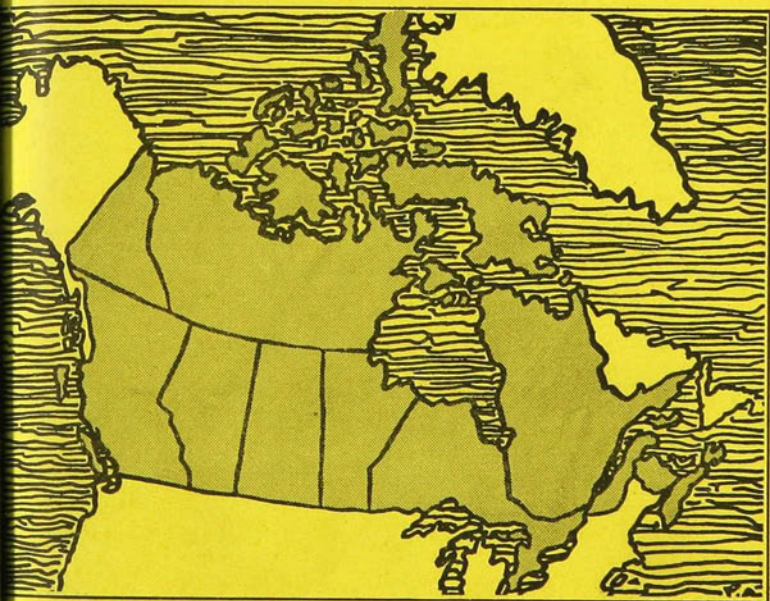
No 311 — Mai 1945

Thibaudeau RINFRET

Juge en chef du Canada

LE CANADA

Son passé, son avenir



De l'Atlantique au Pacifique

L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux aèures catholiques.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelnaú
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Latal.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépiciér, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magniez
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau

Le Canada, son passé et son avenir¹

par l'honorable Thibaudeau RINFRET,
président de la Cour suprême et Juge en chef du Canada

Je me demande comment je n'ai pas encore appris à me méfier des invitations à dîner, d'autant plus que l'on procède toujours à peu près de la même façon!... On commence par vous demander si vous ne viendriez pas quelque dimanche soir prendre le repas avec les membres du Cercle. Je demeure à Ottawa, et j'ai tout de suite la perspective d'un court séjour à Montréal. Je me dis: « Pourquoi pas?... Cela me donnerait l'avantage de profiter d'un fort bon menu et de retrouver tout un choix des amis que j'ai connus lorsque je vivais dans cette ville. » Et je m'empresse d'accepter...

Vient alors une seconde lettre qui me suggère une date, une heure et me donne des indications sur la tenue que je devrai endosser... mais où l'on évite soigneusement de mentionner toute autre condition. Puis, lorsque tout est bien arrêté et que je suis engagé à fond, j'allais presque dire: lorsque je suis bien pris..., votre sympathique secrétaire se hasarde à la proposition qu'il avait jusque-là tenue en réserve. Et dans une troisième lettre, il m'écrit: « Il est bien entendu qu'après l'allocation de bienvenue de notre président, notre auditoire serait extrêmement heureux de vous entendre traiter un sujet de votre choix. Comme nous ne voudrions pas abuser de votre bonté, nous vous laissons la liberté de parler le temps que vous voudrez et, en ce cas, je vous serais reconnaissant de me faire savoir, aussitôt que la chose sera possible, le titre de votre causerie. » On ne peut plus, à ce moment-là, se refuser à une suggestion qui accompagne une invitation si aimable, et l'on écrit au secrétaire que l'on parlera d'un sujet qui aura pour titre: *Hors du Québec...* Cela n'a pas beaucoup d'importance, puisqu'il est d'habitude, sous n'importe quel titre, de traiter n'importe quel sujet.

Cela me rappelle la visite de M. Gaston Rageot, qui était alors président de la Société des Gens de lettres, à Paris, et qui trouva le moyen, sous trois titres différents, de faire exactement la même causerie à l'Alliance Française à Québec, à Montréal et à Ottawa...

Je vous dis cela tout de suite pour que vous ne soyez pas surpris si vous trouvez, çà et là dans ce que je vais vous

1. Cette causerie a été prononcée au Cercle Universitaire de Montréal, le 18 mars 1945.

dire, des choses qui n'ont peut-être aucun rapport avec le titre que j'ai soumis à votre secrétaire et qu'il a annoncé.

Donc, je ne pouvais plus reculer. Mais j'ai surtout retenu, de la suggestion de M. Guénette, la liberté qu'il m'a laissée de parler le temps que je voudrais; et alors m'est revenue en mémoire cette boutade du grand humoriste Tristan Bernard; il racontait: « Il y a quelque trois ans, dans un ministère, un certain nombre d'hommes d'Etat anglais étaient venus faire des discours. Je les écoutai d'abord avec attention bien que je ne comprisse pas l'anglais; mais, au bout de dix minutes, je remarquai qu'un discours anglais que l'on ne comprend pas vous fait le même effet qu'un discours français que l'on n'écoute pas. J'avais la bonne fortune d'avoir un ami à moi, fonctionnaire très important des chemins de fer, ancien élève de l'Ecole des mines. Je lui communiquai mes observations et il me rappela cette remarque d'un de ses anciens professeurs: « Au bout de trois quarts d'heure, l'élève « ne comprend plus ce que dit le maître; et, au bout d'une « heure, le maître ne sait plus ce qu'il dit. » Puis Tristan Bernard ajoute: « Je crois bien que les conférenciers pourraient faire leur profit de cette petite leçon. »

C'est mon intention, à tout événement, d'en tirer parti pour moi-même ce soir, et ce sera tout bénéfique pour vous.

Cette habitude de parler à la suite d'un dîner, ou, si vous voulez, de bavarder après le dessert, se répand de plus en plus. Elle a l'avantage d'attirer des convives qui se disent en eux-mêmes: « Si toutefois le discours qui va suivre n'est pas très intéressant, nous aurons eu au moins le plaisir de dîner! » C'est ce que déjà Mme de Sévigné décrivait d'un joli mot, comme tous ceux dont elle avait le secret, elle a appelé cela *bavardiner*.

Mais, afin de mettre tout de suite en pratique le conseil de Tristan Bernard, je clos mon préambule et je commence.

Gustave Le Bon a écrit: « On peut diviser en trois catégories les gens qui nous entourent: ceux qui aident à penser, ceux qui laissent penser et ceux qui empêchent de penser. »

Sans trop de présomption, tout en laissant penser mes auditeurs, je voudrais bien humblement essayer de les y aider; et je suis très certain que je n'ai pas ici parmi mes auditrices une seule dame comme celle qui, d'après Georges Courteline, aurait dit un jour devant lui, comme la chose la plus naturelle du monde: « Je ne pense jamais, cela me fatigue; ou si je pense, je ne pense à rien. »

Dans notre siècle, il y a lieu de s'effrayer de la disproportion toujours croissante entre le machinisme et la pensée. Ce qui, d'après bien des esprits éminents, pourrait être considéré comme le péril le plus grand dont serait actuellement menacée l'humanité. M. Etienne Gilson, que l'on connaît

bien ici, signalait ce danger et ajoutait: « La tâche qui s'impose au philosophe, je le répète après M. Bergson et après M. Paul Valéry, c'est de rendre la prépondérance à la pensée, en lui montrant comment elle pourrait tourner les obstacles que le machinisme moderne lui oppose. »

Je ne voudrais pas paraître pessimiste, mais je crois, avec bien d'autres, que la civilisation machiniste aboutit à abaisser progressivement le niveau de l'intellectualité. Il y a toutefois ceci de consolant que les intellectuels sont décidés à ne pas capituler.

Pour ma part, je trouve en moi un excellent fonds d'optimisme. Je suis porté naturellement à voir les choses par leur bon côté, car il est certain qu'elles en ont toujours un.

J'essaie de voir tout en rose; et même si physiquement je me suis vu forcé de porter des verres pour lire, moralement je me sens encore les yeux de ma jeunesse. Je tâche de traverser les années avec une philosophie souriante et en conservant autant que possible mes illusions. Je me rappelle ce mot de Maurice Donnay: « Les désenchantés, les mélancoliques ne sont plus à la mode. »

C'est Ernest Renan qui avait remarqué qu'en Italie « on possède un goût charmant pour la vie, pour la douceur vague de vivre. Ailleurs, on ne s'en soucie pas; il faut agir, on est toujours pressé. Les Italiens, eux, ne le sont pas. Ils tâchent de jouir du cours lent et monotone de l'existence ». « Nous, disait-il, il nous faut descendre en bateau à vapeur; nous n'aimons dans la vie que l'action; les Italiens aiment la vie. » En cela, imitons-les.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nous vivons au Canada. Je n'ai pas d'ailleurs la prétention de vous apprendre quoi que ce soit, mais simplement de vous soumettre quelques observations que mon séjour hors du Québec depuis bientôt vingt-deux ans m'a fourni l'occasion de faire.

Qu'est-ce que le Canada? Nous nous flattons de penser que c'est une nation, mais c'est aussi quelque chose de plus. Toutes les races et toutes les langues s'y rencontrent et parfois, — je ne dis pas malheureusement, — toutes les races et les langues s'y heurtent. Il s'ensuit que, en plus d'être une nation, le Canada est une tentative d'assimilation où se trouvent mêlés environ 30% de citoyens parlant la langue française, et qui ont hérité de leurs ancêtres une religion, des habitudes, des coutumes et des traditions françaises. L'on peut dire que chez ces derniers, la religion et la langue marchent de pair. Il est certain que l'on ne saurait, en parlant de nous, négliger l'élément religieux. Il est fondamental.

Je me demande d'ailleurs pourquoi on chercherait à l'éliminer. Vous vous rappelez cette belle page de Taine dans *les Origines de la France contemporaine*, parlant du sentiment

religieux: « Il est encore pour quatre millions de créatures humaines la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés; pour le conduire à travers la patience, la résignation et l'espérance jusqu'à la sérénité; pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice... Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défont ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. La société devient un coupe-gorge et un mauvais lieu... »

Je disais donc que le Canada, dans son ambition d'être une nation, tente l'expérience de l'assimilation. Mais je n'irai pas jusqu'à dire que jusqu'ici cette tentative ait réussi. Il y a des signes de désunion, de mécontentement; et, dans certaines parties du pays, l'on discerne un certain désir d'absorption par les Etats-Unis.

D'autre part, sous plus d'un aspect, l'on pourrait prétendre que le Canada est une inspiration. C'était sans doute ce qu'avaient en vue les Pères de la Confédération lorsqu'ils ont édicté les cent quarante-sept articles de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867. De leur inspiration est né l'espoir que les fils du Canada, avec l'aide des immenses ressources de leur pays et des préceptes élevés, soit matériels, soit spirituels, qui leur ont été légués par leurs ancêtres, formeraient une nation unie qui, grâce à sa position stratégique et à la dualité de son caractère, jouerait dans le monde le grand rôle d'interprète entre la nation française d'une part et les nations anglo-saxonnes d'autre part; peut-être même, au besoin, entre les nations anglo-saxonnes elles-mêmes.

Au début, cette nation en puissance qu'était le Canada, en 1867, n'était formée que des quatre provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse. Vinrent s'y ajouter successivement le Manitoba, l'Ile-du-Prince-Edouard, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan.

Les quatre premières provinces groupaient une population d'environ quatre millions; mais un de nos grands hommes d'Etat, sir John A. Macdonald, prophétisait déjà que, lorsque nous serions huit ou neuf millions d'habitants, les grandes nations de l'univers recherchaient une alliance avec nous. Je crois que l'on peut dire que sa prophétie s'est accomplie. Surtout depuis la guerre actuelle, nous avons conquis le respect des grandes nations de la terre et nous occupons parmi elles une place digne de nous.

Il serait superflu de mentionner que notre vaste pays possède les avantages les plus divers: montagnes et plaines; eaux et forêts; une terre superbe et productive, en état de supporter un grand pays. Ce pays possède ou produit une

foule de choses dont ont besoin les autres pays. Surtout le blé et le cheptel; les métaux précieux et les autres; le rendement de nos grands lacs et de nos vastes forêts.

Ce développement, on le doit, — il ne faut jamais l'oublier, — tout d'abord au courage indomptable des premiers colons qui sont venus de France. Rien, dans les annales de la colonisation, de l'exploration et de la civilisation, ne dépasse l'audace, la persévérance et les accomplissements des pionniers qui vinrent de France aux premiers temps de notre histoire.

Ajoutons à cela que nous devons l'établissement du gouvernement responsable, conservant sa loyale allégeance à la Couronne britannique, à la sagesse et à la ténacité de nos hommes d'Etat.

Au fur et à mesure qu'ils ont grandi, les Canadiens ont été entraînés dans le champ plus vaste des affaires mondiales, et par la force même des circonstances, ils furent appelés à faire leur part dans la lutte engagée pour le maintien de nos traditions, de nos libertés et de tout ce que nous avons de plus cher.

Notre participation aux grands conflits qui se sont déchainés à travers le monde a forcé l'admiration des autres nations et a assuré à notre pays un renom impérissable qui, désormais, fait partie de son histoire et devra être pour nous tous un motif d'orgueil.

Nous formons un peuple stable, respectueux des lois, industriel et persévérant — en qui se sont fusionnées, dans une mesure qu'il serait inexact de ne pas reconnaître, les caractéristiques à la fois de nos ancêtres français et des ancêtres anglais de nos compatriotes.

Il serait imprudent, simplement pour se laisser gagner aux tentations d'un progrès purement matériel, de ne pas consacrer tous nos efforts à retenir et à accentuer les caractéristiques dont je viens de parler. C'est pour nous à la fois une responsabilité et un devoir de chercher à conserver, en dépit des longues distances qui séparent les différentes parties de notre pays, et peut-être devrions-nous dire: les intérêts si divers qui s'y meuvent, de chercher à trouver un commun terrain de manœuvres pour les deux races, les deux langues et les deux croyances que la Confédération a forcément réunies.

Nous avons les ressources d'une grande nation; en regard des pays d'Europe, nous avons sûrement la jeunesse; et nous devrions envisager l'avenir en nous inspirant de la vision et de l'idéal des Pères de la Confédération, avec un esprit confiant et ambitieux, dans le respect les uns des autres et dans l'harmonie et la concorde.

Chaque race et chaque province a donné au pays des hommes d'Etat remarquables, des écrivains, des artistes,

des éducateurs, des financiers et des hommes d'affaires. L'Église catholique lui a donné ses premiers évangélistes; l'action de ses missionnaires et de ses martyrs est inscrite dans notre histoire.

Pour notre part, je veux dire pour la partie de langue française, nous avons la conscience d'avoir fidèlement respecté les engagements pris le jour où nos représentants apposèrent leur signature au bas du pacte fédératif, et d'avoir traité les minorités avec justice, charité et générosité. Nous n'avons jamais songé à nous le reprocher, et même nous nous en réclamons pour exprimer le regret de ne pas toujours avoir reçu de nos concitoyens de langue anglaise la même considération.

Le droit du plus fort n'est certes pas l'esprit de la Confédération, qui fut avant tout une œuvre de pacification et d'unité nationale. En l'offrant à ses compatriotes, sir Georges-Etienne Cartier disait: « Si nous nous unissons, nous formerons une nationalité politique indépendante de l'origine nationale et de la religion des individus... Des hommes ont regretté qu'il y ait division de races et ont exprimé l'espoir qu'avec le temps cette division disparaîtrait. La fusion des races en une seule est une impossibilité et il n'y a pas de force humaine capable de nous faire perdre notre langue et renier notre foi. » Si, en 1867, on nous avait refusé ces libertés, la Confédération n'aurait pas eu lieu.

Nous devons être guidés par l'amour de la patrie canadienne pour demeurer respectueux du droit des autres, tout en demandant que les autres respectent nos droits.

L'Acte de Québec de 1774 nous a garanti nos libertés essentielles.

Ces libertés ont été conquises graduellement par nos pères. Il n'est pas sans signification que ce soit en portant jusqu'à Londres leurs griefs et leurs doléances, de même qu'en y invoquant leur qualité de citoyens britanniques, qu'ils finirent par obtenir justice de façon à assurer notre survivance. L'on a pu dire que c'est notre loyauté même qui a sauvé le Canada pour la métropole, à qui nous avions fait confiance pour obtenir la garantie du libre exercice du culte, du libre usage de la langue française et de la libre application de nos lois civiles. Sur ce point, nous devons rendre hommage à l'humble curé de campagne qui, dans son presbytère, fut l'âme de la défense et se constitua le gardien de la religion et de la langue. Et c'est en invoquant, je le répète, le privilège des sujets britanniques, « sujets du roi », que nous avons réclamé hardiment, puis obtenu les avantages qui sont une part de l'âme des Canadiens français.

Le maintien de toutes nos institutions est intimement lié à la survivance de notre âme nationale. Avec l'Acte de l'Amé-

rique britannique du Nord, nous étions confiants que cette âme nationale serait désormais en sûreté pour toujours.

Remarquons que, pour nous obtenir ces droits, les deux races s'étaient unies, dirigées d'abord par Baldwin et La Fontaine, puis par Cartier et Macdonald. L'idéal de Cartier était la survivance de la race française dans l'Amérique britannique dans un régime de liberté et sous le signe de l'égalité avec la race anglo-saxonne qui l'entoure et l'enserme. Lui, codificateur des lois françaises, fut le créateur de l'unité territoriale du Canada; et il gagna la confiance des Canadiens sans distinction, au point que sir John Macdonald put dire de lui: « Il fut fidèle à sa province, fidèle à sa race et fidèle à sa religion. »

Je lisais quelque part: « Pour gouverner, il faut compter avec les réalités, les exigences et les contingences de la vie; il faut savoir concilier des intérêts et même des droits qui se heurtent. Tout le rôle de la politique consiste à mettre le plus d'équité dans cette conciliation. L'expérience atténuée, explique et souvent justifie les contradictions. »

C'est pour cela qu'en 1867 on adopta le système de gouvernement fédératif, forme qui s'imposait au Canada non seulement par la diversité des régions mais aussi par le caractère de dualité de la population. On s'inspira en cela de l'exemple des Etats-Unis qui avaient choisi ce régime soixante-dix-huit ans auparavant; et l'Australie, un autre Dominion du Commonwealth britannique, crut devoir adopter le même principe de gouvernement trente-trois ans après le Canada, en ce qui concerne la séparation des pouvoirs entre le gouvernement central et celui des provinces.

Sir Georges-Etienne Cartier formula alors l'espoir que « la Confédération serait la sauvegarde de tous les droits, le respect de toutes les convictions et la protection de toutes les libertés ».

Vouloir fusionner tout cela serait aller à l'encontre des enseignements de l'histoire et du véritable esprit qui a créé le statut du Canada.

C'est précisément pour arriver à cela qu'on a attribué aux provinces l'administration locale, le contrôle de leurs lois civiles, de leurs tribunaux, de leur système d'éducation et de leurs lois scolaires.

Il n'y aura jamais lieu de s'alarmer d'avoir donné ces garanties à la province de Québec, tant que l'esprit du pacte de la Confédération sera respecté.

Dans ce Canada dont nous venons de parcourir ensemble les étapes politiques et constitutionnelles se trouve la province de Québec; et non seulement elle s'y trouve au point de vue de son territoire, mais elle fait partie de la Confédération; et c'est chez elle que l'on rencontre la religion diffé-

rente, la race distincte, la langue, les lois et coutumes que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord a voulu réunir aux autres provinces anglophones et, en général, protestantes.

Chez elle existent non seulement les distinctions que je viens d'énumérer, mais peut-être d'une façon encore plus fondamentale, une mentalité différente des autres provinces. Je veux dire que nous ne sommes pas autant que nos concitoyens de langue anglaise préoccupés du commerce, de la vente du blé, des taux de transport, de l'importation du charbon ou même des affaires impériales ou des questions qui étaient du ressort de la Société des Nations. On nous a élevés dans une culture latine d'où nous descendions. Vous vous rappelez ce vers :

Oui, nos âmes d'hier sont des âmes latines.

Notre système d'éducation et d'instruction a pris racine dans nos écoles séparées, dans nos collèges classiques, dans nos petits séminaires, dans nos universités, auxquels sont venues s'adjoindre, un peu plus tard, les écoles normales et les écoles industrielles. C'est là un patrimoine que le Canadien français a cherché à se faire assurer encore plus dans l'esprit que dans le texte de l'Acte constitutionnel, et que, depuis lors, il s'est employé à défendre contre tous les empiétements et à conserver coûte que coûte.

Les difficultés de sa lutte pour le maintien de ses libertés et de ses droits ont indiscutablement été augmentées par l'étendue du territoire canadien et la dissémination de ses habitants. L'on a remarqué, en effet, que, en général, le contact avec nos concitoyens d'autre origine facilite l'entente; et l'on a pu prétendre que si la population de onze millions environ que nous sommes, au lieu d'être éparpillée sur une bande de terre assez étroite et de plus de trois mille milles de longueur, était réunie sur un territoire de la dimension de la province de Québec, l'harmonie qui régnerait entre les différents groupes serait beaucoup plus facile.

L'isolement des groupes est, je le crois, ce qui entraîne les heurts d'opinion les plus prononcés. Il ne faut pas attacher autant d'importance à ce sentiment de supériorité que l'on pourrait deviner chez nos concitoyens de langue anglaise, car il est assez certain que tous les peuples sont exposés à tomber dans ce travers. Nous ne devrions pas être surpris que même les nègres de l'Afrique, dans leur for intérieur, ne soient persuadés de leur supériorité sur les blancs qui viennent les découvrir.

Ensuite, le jeu de la politique n'est pas favorable à la réunion des idées. Outre que l'on ne s'en sert pas toujours avec le tact et la diplomatie que nécessiteraient les circons-

tances particulières dans lesquelles notre pays est appelé à vivre, les préoccupations électorales poussent les candidats à exagérer les divergences de vue et à soulever les groupes les uns contre les autres.

Si nous nous rencontrons, nous pouvons rêver de bonne entente; et il est assez rare que la réunion des représentants des divers éléments de la population, comme par exemple dans une commission fédérale ou, disons le mot, comme à la Cour suprême du Canada, n'entraîne pas entre eux la plus cordiale harmonie.

Combien d'exemples n'avons-nous pas de circonscriptions électorales avec une majorité de langue française qui ont élu des députés de langue anglaise, et même, quoiqu'en nombre certainement moins grand, de comtés en majorité de langue anglaise qui ont élu des représentants de langue française. Les deux groupes, dans une grande proportion, se sont réunis au cours de l'histoire du Canada pour faire triompher la liberté contre l'oligarchie.

Plus encore que nos compatriotes anglais, nous sommes réfractaires à l'idée d'assimilation, et en particulier à celle d'américanisation, quoique, sous ce rapport, il soit pratiquement impossible de se défendre d'une infiltration bien naturelle. Nous nous en apercevons surtout lorsque nous voyageons en Europe ou que nous venons en contact avec des Européens.

Mais il serait inutile de tenter ici l'expérience des Etats-Unis et d'essayer de nous fondre en un seul tout.

Nous concevons le canadianisme dans le respect de nos origines et de toutes leurs conséquences.

C'est à ce point que, pour être plus certains de repousser tous les empiétements, nous serons portés à être peut-être exagérément sensibles à toutes les atteintes.

L'on a dit quelque part que « pour les délicats, la vie est une affaire de nuances; un mot déplacé les chagrine plus qu'une catastrophe ». Et c'est ainsi que des remarques désobligeantes et souvent insolentes, qu'une attitude peu sympathique à notre égard, un regard froid ou un air de supériorité, tout en paraissant passer inaperçu, ne manquera pas d'être ressenti et de blesser.

Nous en voulons à ceux qui prétendent que notre langage est un patois. Nous montrons de l'impatience à ceux qui assurent que nous sommes les esclaves obéissants de notre clergé ou qui prétendent que notre culture laisse à désirer.

Au fond de toutes ces attitudes de notre part, on trouvera une crainte que nos droits soient mis en péril, car nous chérissons ardemment notre idéal de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Il ne faut pas prétendre que l'union d'une nation soit impossible parce qu'on y trouve une diversité de religion, de langue ou d'habitudes. Il y a de par le monde plusieurs exemples du contraire. Ne citerions-nous que la Suisse, la Belgique, et même l'Ecosse, l'Angleterre et le pays de Galles. Mais, il n'y a pas de doute que le contact des diverses mentalités modifie jusqu'à un certain point les qualités accumulées d'une race; et des esprits optimistes sont même allés jusqu'à faire remarquer, en ce qui nous concerne, que si l'hérédité peut avoir une influence sur les caractéristiques raciales des Anglais et des Français au Canada, l'on peut dire que, en réalité, ils ont tous deux des ancêtres communs et une origine semblable. Beaucoup d'entre nous, de langue différente à l'heure qu'il est, sont de descendance normande à l'origine. Et maintenant que tous ces éléments sont placés dans un milieu semblable, il ne reste de barrière que celle de l'éducation et de la tradition. Cependant, tous ces types dissemblables sont appelés à élire un parlement central, qui adoptera des lois destinées à les soumettre aux mêmes règles et aux mêmes préceptes.

Il est assez aisé à ceux qui se réclament d'une culture plus étendue d'arriver à comprendre le point de vue des autres, même s'ils ne les ont jamais vus, même s'ils n'entendent pas leur langue, ou s'ils n'ont pas la même foi.

Puis-je apporter ici un témoignage personnel? A mes débuts comme juge à la Cour suprême du Canada, il m'était beaucoup plus facile de comprendre l'argumentation des avocats des provinces maritimes que celle des avocats des provinces de l'Ouest ou de l'Ontario, mais une expérience de quelques années ne tarda pas à m'habituer à pouvoir suivre les arguments des uns et des autres et à me les adapter avec une facilité qui s'est constamment augmentée.

Nous sommes exposés, même dans notre façon de voir, à subir les déficiences de toutes les minorités. Nous ne sommes guère influencés par l'opinion moderne en France, et nous nous rattachons plutôt à notre passé. On pourrait difficilement, je crois, discerner une tendance à vouloir renouer les liens politiques avec la France. Pas plus, sans doute, que les Etats-Unis ne seraient disposés à se rejeter entre les bras de l'Angleterre. Mais nous sommes sur la défensive; nous demandons qu'on nous laisse tranquilles et nous serons satisfaits. Ce n'est pas trop demander que d'obtenir le respect de nos opinions de la même façon que nous entendons respecter les opinions des autres.

Nous sommes tenaces; nous entendons durer, et durer conformément à notre culture. Nous sommes persuadés que nous avons raison et que nous avons autant que d'autres l'amour de notre patrie, celui qui est nécessaire pour consti-

tuer un Canada uni, celui qui, en tenant compte des dualités de langue ou de religion, peut s'appuyer sur la liberté, qui constitue le droit naturel le plus enraciné de l'homme, et qui, dans les circonstances où nous nous trouvons, ne peut résulter que de la tolérance et de la magnanimité.

Notre pays possède des avantages exceptionnels; celui de bénéficier à la fois des grandes cultures anglaise et française. Aucun de ses éléments ne devrait être requis d'abandonner quoi que ce soit des valeurs qui résultent de cette double origine.

Un professeur de littérature à l'Université de Poitiers, M. Ernest Martin, dans un article intitulé: *Hommage à Québec*, qu'il a publié récemment, disait que Québec était « la preuve tangible et magnifique du génie de la race française, de sa constance dans le malheur, de son ressort et de sa grandeur »; il faisait remarquer que Champlain avait voulu fonder ici la Nouvelle-France, et que cette Nouvelle-France s'était faite en dépit des renoncements. Il ajoutait: « Québec a grandi, prospéré, s'est affirmé, s'est imposé sans jamais renier sa mère. Sa devise s'étale fièrement au fronton de ses édifices: *Je me souviens...* Québec a rebuté ceux qui ambitionnaient de le subjuguier. Il vit sa devise... Beaucoup admirent sa solidité et sa profondeur, sa fierté ombrageuse et même sa grandeur... Il est un témoignage de la vitalité française » et, ajoutait-il, « la France pourrait bien lui demander le secret de sa survivance héroïque malgré son dénuement, de sa réussite étonnante malgré son isolement... Il constitue un Etat fier de ses traditions, qui possède son gouvernement propre, ses tribunaux, ses universités, ses collèges, ses journaux, ses poètes, ses historiens, ses romanciers. Tout cela conquis en moins de deux siècles, à la force du poignet ».

« Mais, poursuivait-il, pour nous, Français de France, le prestige de Québec signifie encore davantage. Il est si grand, ce prestige, aux yeux de 5 ou 6 millions d'hommes de race française vivant en Amérique, résultant de la belle entente en matière de religion, de langue et même de patriotisme, qu'il s'étend non seulement aux minorités françaises d'Ontario et d'Alberta, mais jusqu'aux Etats du Maine et du Massachusetts, aux Etats-Unis, jusqu'à la lointaine Louisiane... Québec est à cette grande croisée des chemins où viennent se rencontrer la culture française et la culture anglaise, le catholicisme et le protestantisme, les intérêts américains et les intérêts britanniques, l'esprit de tradition de la vieille Europe et le modernisme social le plus hardi. » Cet article m'amène précisément au point où je voulais en venir en « bavardant » comme je le fais.

La province de Québec est la maison-mère de tous les Canadiens français qui sont disséminés dans l'Amérique du

Nord. L'on ne saurait oublier que la population de langue française, sans parler des Etats de la Nouvelle-Angleterre, comprend, en chiffres ronds, 35% de la population du Nouveau-Brunswick, 15% de celle de l'Ile-du-Prince-Edouard, 12% de celle de la Nouvelle-Ecosse, 10% de celle de l'Ontario, 7 ou 8% de celle du Manitoba, à peu près 6% de la population de la Saskatchewan et de l'Alberta, et, enfin, 3% de celle de la Colombie-Britannique. Elle a même provoqué dans certains endroits des groupements importants: Edmonton et Gravelbourg dans l'Ouest; d'autres encore qui ne me viennent pas à la mémoire; mais, surtout, dans l'Ontario: 41% dans l'est, 20% dans le sud, 26% dans le Nouvel-Ontario, et, en particulier, le tiers de la population d'Ottawa, la capitale.

Tous ces groupements ne pensent pas toujours comme la province d'où ils ont essaimé; et cela, peut-être, comme nous le disions tout à l'heure, par le fait d'être mêlés à des mentalités différentes. Vivre dans un milieu nouveau peut modifier les points de vue. Il n'y a peut-être pas à cela d'exemple plus sensible que le résultat du plébiscite qui eut lieu en 1942. Je ne cesse, pour ma part, de le méditer. Je vois que des comtés d'Ontario où nos compatriotes de langue française se trouvent en plus grand nombre: Algoma, Cochrane, les deux Essex, Nipissing, Simcoe-Est, Stormont, Témiscamingue, ont donné des majorités affirmatives, et dans quelques cas assez considérables.

Celle de Stormont est imposante. Elle est dans la proportion de dix contre un. Ottawa-Est, où il y a une population de langue française d'environ 70%, a voté à raison de 19,242 voix affirmatives contre 8,945 voix négatives. Par contre, les deux comtés les plus rapprochés de la province de Québec, Prescott et Russell, se sont prononcés en sens contraire. Mais, ce n'est pas ici que j'ai besoin de rappeler que l'île de Montréal a voté affirmativement à une très forte majorité.

De même dans les provinces maritimes, Inverness-Richmond, Shelburne-Yarmouth-Clare et Northumberland se sont réunis du côté de l'affirmative, tandis que Kent et Ristigouche-Madawaska ont voté dans la négative.

Enfin, dans le Manitoba, Provencher a donné une majorité affirmative d'environ 1,700 voix sur 8,700 voteurs. Saint-Boniface votait oui avec une majorité de 2,500 voix sur 13,800 voteurs.

Ce sur quoi je voudrais insister ce soir, c'est donc que, dans toutes ses préoccupations, notre province-mère ne devrait pas oublier la situation de ses fils que les circonstances ont placés hors du Québec.

En dépit des divergences passagères que je viens de signaler, ils ont fondamentalement le même esprit, les mêmes croyances, la même langue et les mêmes aspirations. Ils

constituent, au delà des frontières de la province de Québec, le prolongement de notre race.

Ils respectent les mêmes idées et se réfugient dans les mêmes souvenirs. Leur existence, jaillie de chez vous, est demeurée la même; et c'est vers vous que se tournent tous ceux qui sont restés fidèles à notre idéal.

Ce qui donne à la vie son prix et son intérêt, suivant le mot de M. le recteur Charlety, à la séance de rentrée de l'Université de Paris, lors de la collation du grade de docteur en droit *honoris causa* à mon ancien collègue, M. le juge Mignault, « ce qui donne à la vie son prix et son intérêt, c'est la contemplation des choses qui ne périssent pas. C'est peut-être peu de chose que ce refuge, mais il faut y voir un abri momentané et sûr ».

Sans doute, nous avons à lutter contre la civilisation de la machine, mais nous sommes de ceux qui sont décidés à ne pas abdiquer. « Le monde, suivant le mot d'Abel Bonnard, n'a jamais fini de parler à l'âme. » Et, après tout, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, ce qui importe dans la vie, c'est la splendeur du rêve par quoi l'âme vit vraiment.

Paul Bourget, dans un article paru dans la *Revue des Deux Mondes*, à l'occasion du centenaire d'Hippolyte Taine, signalait que « la signification d'une pièce de Shakespeare, d'une tragédie de Racine, comme d'une sculpture de Michel-Ange ou d'un tableau du Vinci prend un caractère révélateur de tout un temps. Nous ne sommes plus seulement devant de beaux vers, devant un beau marbre, une belle toile, nous apercevons à travers ces créations, une race, un pays, un moment de cette race; et l'œuvre revêt une valeur de document qui s'ajoute à sa valeur esthétique pour ceux qui la considèrent sous cet angle ». Ce passage m'a frappé parce qu'il définit bien le caractère intime de nos compatriotes en présence de l'aspect matériel de la vie.

Nous tous, du Québec, qui demeurons hors de ses frontières, nous ressentons la nostalgie des fils qui se trouvent éloignés des choses et de la terre familiales. La mentalité d'une race n'a pas de frontières. Elle ne se confine pas aux limites d'une province ou d'un pays. A Londres, à Paris, à Rome, dans toutes les capitales et dans toutes les contrées; dans la Nouvelle-Angleterre et dans les autres provinces du Canada, vos compatriotes se sentent en communion intime avec vous et conservent la même dévotion à la mémoire et aux traditions ancestrales. Ils ne se lassent pas de redire et d'entendre les mêmes sentiments exprimés et accueillis avec le même enthousiasme.

C'est la manifestation extérieure et communicative de toutes les aspirations qui s'agitent en nous. C'est la poussée latente, mais qui persiste, de toutes les forces instinctives

de notre nationalité : une seule croyance, une langue et une race communes.

Je suis de ceux qui croient que nous devons continuer et que la lumière du passé doit rester le phare de l'avenir. Cela n'élimine pas l'ambition d'un progrès dans le domaine économique, et nous devons nous réjouir de voir nos compatriotes de plus en plus s'orienter vers des carrières nouvelles. Les professions libérales étaient sans doute devenues légèrement routinières; et l'intelligence canadienne-française peut, comme toute autre, s'affirmer dans le commerce, l'industrie et la finance. Nous avons le devoir de nous y diriger, ne serait-ce que pour le bien-être matériel qu'ils procurent et qu'ils répandent, comme pour l'autorité et la puissance qu'ils apportent dans l'organisation actuelle de la société.

Mais ce changement de direction dans notre développement ne devrait atteindre en rien la préservation essentielle de nos qualités naturelles.

Nous n'avons rien à attendre d'une transformation dans je ne sais quel *melting pot* américain. « J'aurai toujours, disait Abel Bonnard, une sympathie involontaire pour tous ceux qui, alors même qu'on essaie très sincèrement de les rendre meilleurs, restent fidèles au sang dont ils sortent. » Personne n'a rien à gagner à vouloir nous transformer. Nous ne vaudrons, pour nous et pour les autres, qu'autant que nous resterons nous-mêmes. Bien loin d'y craindre un danger pour l'union canadienne, assurons nos compatriotes d'une autre langue et d'une autre religion qu'ils doivent, au contraire, y trouver une source d'harmonie et de concorde. Aucune race n'a le monopole de la perfection; aucune langue n'a le privilège de la beauté. Le patriotisme canadien demande que nous unissions les valeurs distinctives des deux races et des deux langues pour les faire travailler à son avancement et à sa gloire.

De notre part, ce désir s'inspire de la plus grande sincérité, car nous sommes profondément enracinés au sol et nous avons l'orgueil de la patrie canadienne. Nous voulons la préserver de l'absorption et même de la pénétration étrangères. Pour cela, nous offrons à nos compatriotes de langue anglaise notre aide et notre appui; nous demandons leur aide et leur appui. Nous voulons être unis, mais la base la plus solide de cette union, la garantie la plus sûre de cette association reste dans le respect de la liberté individuelle.

Nos associés anglais doivent souhaiter que nous soyons forts pour mieux travailler avec eux à la grandeur du Canada. Qu'ils demeurent convaincus que la perte de notre foi religieuse et la disparition de notre langue et de nos institutions seraient pour nous un affaiblissement national.

« Nous sommes, a écrit M. Edouard Montpetit, de pauvres et honnêtes gens, de mœurs sévères, d'habitudes modestes, d'esprit pondéré. » On a répandu sur notre compte bien des calomnies et presque tous les préjugés. On a ri parfois de notre conservatisme; on nous a manifesté du dédain et même du mépris. Il n'y a qu'un mépris contre lequel nous devons être en garde, c'est celui qui s'attache à l'asservissement.

Notre attachement aux traditions est précisément ce qui nous a éloignés des perturbations qui, à notre époque, affectent de façon assez inquiétante les autres pays.

Affirmons la nécessité fondamentale pour notre nationalité de chercher le progrès dans les voies qui lui ont été tracées par son passé et de conserver avec ce passé la plus intime solidarité.

De toutes les pages de notre histoire, de tous les coins de notre sol, accourt le souvenir des douleurs et des souffrances du dévouement et de la ténacité de nos pères; des longues espérances et des moments de gloire, dominés par l'indomptable détermination de durer.

Messieurs, ne sentez-vous pas parmi nous leur invisible présence, leur esprit qui pénètre toute l'atmosphère de cette salle et nous souffle à l'oreille notre devoir et notre programme? Il nous faut sortir d'ici comme imprégnés de leur constance, de leur volonté dans l'action, de la fidélité à leur idéal et de leur confiance dans notre survivance.

Suivant la magnifique conclusion de M. Frégault, dans son beau livre *la Civilisation de la Nouvelle-France*, restons « appuyés sur un passé dont la puissance irrésistible nous projette vers l'avenir ».

Silhouettes de Retraitants

par

le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J.

PRÉFACE

de l'honorable Thibaudeau Rinfret

jugé en chef de la Cour suprême du Canada

Un industriel : Philibert Vrau - Un historien Godefroy Kurth - Un homme d'Etat : Robert Regout - Un professeur : Joseph Toniolo - Un médecin : Henry Dauchez - Un journaliste : Nicholas Gonner - Un homme d'affaires : Joseph Lo-Pa-Hong - Un économiste : Alphonse Desjardins - Un ouvrier : François Van der Meersch - Un étudiant : Pierre Poyet

217 pages - \$1.00 (\$1.10 franco).



Éditions de l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

130. *Le B. Albert le Grand* . R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance—I* . S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins* .
 Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse* .
 R. P. Plamondon, S. J.
 136. *La Formation d'une élite féminine* .
 Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité* . C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau* .
 Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance—II* . S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Ouvrier en Russie* . E. S. P.
 142. *L'Action catholique* . Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930* . Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français* .
 R. P. Paul Bélanger, S. J.
 145. *L'Aumône* . Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Soutenir canadien* .
 L'hon. Rodolphe Lemieux
 153. *Un groupe de jeunesse catholique* .
 Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche* . XXX
 156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »* .
 S. S. Pie XI
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal* .
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* . Nos Evêques
 163. *Les Carrières—I* .
 Mgr Pâquet et P. L. Lalonde, S. J.
 164. *L'Année sainte* . S. S. Pie XI
 165. *Les Carrières—II* .
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières—III* .
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières—IV* .
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »* .
 S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure* .
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières—V* .
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie* . Cilac
 174. *Les Carrières—VI* . A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II* .
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales* .
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières—VII* .
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada* .
 R. P. Paul Doncoeur, S. J.
 183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées* .
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Provencher* . R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières—VIII* .
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* . P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes* .
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne* . XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay* .
 R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle* .
 Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec* .
 P. Jean Laramée, S. J.
 197. *Pacifisme révolutionnaire* .
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales* .
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites* . Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge* .
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant* .
 Paul-Emile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* . Pierre Mauriac
 206. *L'Action catholique—I* . S. S. Pie XI
 210. *Sœur Mathilde de la Providence* .
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiaire* . Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* . Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »* .
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André* .
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery* .
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* . Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish* .
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire* .
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* . Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse* .
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique—II* . S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec* .
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme* .
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard* .
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France—I* .
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?* .
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon* .
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste* .
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec
 « Padlock Law »* .
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance* .
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma* .
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !* .
 Abbé Georges Panneton
 239. *Pie XI et le Canada* . E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines* .
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?* .
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »* .
 E. S. P.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario* Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* Abbé B. Gingras
 246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitia »* S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II* P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern* Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?* G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélar Langéin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* S. J.
 254. *Aux jeunes mariés — I* S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie* Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus* S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille* Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique* S. S. Pie XII
 259. *Messages* Maréchal Pétain
 260. *Les Martyrs jésuites* R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission* Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine* S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés — II* S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti* Abbé B. Gingras
 266. *Jésuites* E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?* Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique* S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue* Pierre Angers, S. J.
 270. *Dévotion à la sainte Famille* R. P. Archambault, S. J.
 271. *Ville-Marie* Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 272. *Aux nouveaux époux* S. S. Pie XII
 273. *Nous maintiendrons* Antoine Rivard, C. R.
 274. *Le Couvre-Feu* R. P. Archambault, S. J.
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelega* Abbé Henri Deslongchamps
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale* A.-H. Tremblay
 278. *La Question sociale* Episcopat anglais
 279. *Les Internationales* C.-E. Campeau
 280. *La Prière pour les prêtres* Marc Ramus, S. J.
 281. *Les Carrières — IX* Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
 282. *Si les femmes voulaient...* R. P. Georges Desjardins, S. J.
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski* R. P. Joseph Ledit, S. J.
 284. *Le Komintern* E. S. P.
 285. *Dieu et son Eglise* R. P. P. Harvey, S. J.
 286. *Le Français en Acadie* S. Exc. Mgr Robichaud
 287. *Les Témoins de Jéhovah* Joseph Ledit, S. J.
 288. *L'Œuvre des Vocations* R. P. Archambault, S. J.
 289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement)* S. Em. le cardinal Villeneuve
 290. *La Russie soviétique* Max Eastman
 291. *Mission des Universités* Lord Halifax et Oscar Halecki
 292. *La Pologne héroïque et martyre* E. S. P.
 293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme* E. I. A.
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit* Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
 295. *La Révolution nationale* Oliveira Salazar
 296. *Nos devoirs envers le Pape* R. P. Bonaventure Pêloquin, O. F. M.
 297. *L'Attaque des Sociétés contre le Vatican* Mgr Fulton Sheen
 298. *La Délinquance juvénile et la guerre* R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
 299. *Un programme de prophylaxie* Paul Gemahling
 300. *Le Centenaire des Soeurs Grises* Abbé Léonide Primeau
 301. *Pourquoi voter - Comment voter* E. S. P.
 302. *Russie et communisme* E. S. P.
 303. *La Terre qui naît* Alexandre Dugré, S. J.
 304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents* J.-Omer Asselin
 305. *Varennas agricole* Firmin Létourneau
 306. *Les Petites-Soeurs de l'Assomption* Une religieuse
 307. *S. S. Pie XII et la Papauté* Chanoine Alphonse Fortin
 308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu* Maurice Ruest, S. J.
 309. *Karl Lueger* P. Coulet
 310. *Justice pour la Pologne* Abbé L. Lefebvre et Dr J. J. McCann, M. P.
 311. *Le Canada, son passé, son avenir* Thibaudeau Rinfret

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité, franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.

Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal